

Le vendredi 16 octobre 2020 à 18h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Gérard HEDIN, Madame Béatrice LEJEUNE, Monsieur Jacques DORIDAM, Monsieur Dominique CORDIER, Monsieur Jean-François DUFOUR, Monsieur Victor DEBIL-CAUX, Monsieur Hans DEKKERS, Monsieur Loïc BARBARAS, Monsieur Aymeric BOURLEAU, Monsieur Antoine SALITOT, Monsieur Christophe TABARY, Madame Charlotte COLIGNON DUROYON, Monsieur Ali SAHNOUN, Monsieur Franck PIA, Monsieur Lionel CHISS, Monsieur Christophe DE L'HAMAIDE, Madame Sandra PLOMION, Monsieur Grégory PALANDRE, Monsieur Patrice HAEZEBROUCK, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, Monsieur Cédric MARTIN, Monsieur Henry ANDERSEN (suppléant de Monsieur PROOT), Monsieur Jean-Jacques DEGOUY, Monsieur Jean LEVOIR, Madame Christiane HERMAND, Monsieur Régis LANGLET, Madame Martine MAILLET, Monsieur Christian DEMAY, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Madame Catherine CANDILLON, Monsieur Thierry AURY, Madame Isabelle SOULA, Madame Nathalie ROLLAND, Madame Dominique CLINCKEMAILLIE, Monsieur Sylvain FRENOY, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Francis BELLOU, madame Corinne FOURCIN, Monsieur Eric MICLOTTE, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Bruno POUCHAIN (suppléant de Monsieur PAYEN), Monsieur Philippe VIBERT, Monsieur Mamadou LY, Monsieur David MAGNIER, Monsieur David CREVET, Madame Sophie BELLEPERCHE, Monsieur Jean-Philippe AMANS, Madame Leïla DAGDAD, Madame Vanessa FOULON, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Medhi RAHOUI, Madame Nathalie KABILE, Madame Marianne SECK, Monsieur Frédéric GAMBLIN, Monsieur Jean-Marie SIRAUT, Madame Roxane LUNDY, Monsieur Dominique MORET, Monsieur Alexis LE COUTEULX,

SUPPLEANTS

ABSENTS Monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, Monsieur Hubert VANYSACKER, Monsieur Martial DUFLOT, Monsieur Noël VERCHAEVE, Monsieur Henry GAUDISSERT, Monsieur, Jean-Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DESIREST, Madame Christine PRETTE, Monsieur Didier LEBESGUE, Monsieur Michel ROUTIER, Monsieur Laurent LEFEVRE, Monsieur Marcel DUFOUR, Monsieur Alain ROUSSELLE, Monsieur Bruno GRUEL, Monsieur Patrick SIGNOIRT, Madame Anne-Françoise LEBRETON, Madame Laureen HULOT.

POUVOIRS Madame Brigitte Lefebvre à Madame Caroline CAYEUX Monsieur Dominique DEVILLERS à Monsieur Gérard HEDIN Monsieur Laurent DELAERE à Monsieur Victor DEBIL-CAUX Monsieur Laurent DELMAS à Monsieur Christophe TABARY Madame Catherine THIEBLIN à Monsieur Antoine SALITOT Monsieur Jean- Charles PAILLART à Monsieur Aymeric BOURLEAU Madame Monette-Simone Vasseur à Madame Charlotte COLIGNON-DUROYON Madame Jacqueline MENOUBE à Monsieur Franck PIA Madame Marie-Claude DEVILLERS à monsieur Jean-François DUFOUR Madame Martine DELAPLACE à Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE Madame Patricia HIBERTY à Monsieur Lionel CHISS Monsieur Philippe ENJOLRAS à monsieur Jean-Jacques DEGOUY Madame Guylaine CAPGRAS à Monsieur Mohrad LAGHRARI Madame Valérie MENARD GAULTIER à Monsieur Dominique CORDIER Monsieur Mamadou BATHILY à Madame Corinne FOURCIN Monsieur Jérôme LIEVAIN à Monsieur Charles LOCQUET Madame Farida TIMMERMAN à Monsieur Mamadou LY Monsieur Christophe GASPART à Madame Vanessa FOULON Monsieur Yannick MATURA à Monsieur Jacques DORIDAM Madame Peggy CALLENS à Monsieur Cédric MARTIN Monsieur Ludovic CASTANIE à Madame Sandra PLOMION Madame Halima KHARROUBI à Monsieur Ali SAHNOUN Madame Hatice KILINC-SIGINIR à Monsieur Hans DEKKERS

Date d'affichage

23 octobre 2020

Date de la convocation	9 octobre 2020
Nombre de présents	61
Nombre de votants	84

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2020-0474

Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

M. Lionel CHISS, Conseiller délégué

L'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, fait obligation pour les EPCI de plus de 50.000 habitants, de créer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers ou exploités en régie directe dotée de l'autonomie financière.

La communauté d'agglomération du Beauvaisis a délégué la gestion de 2 services publics locaux :

- La gestion du transport urbain
- La gestion de l'assainissement collectif à l'exception de la commune de Beauvais

Exploite en régie directe le service public de collecte des déchets, et exerce depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence eau.

Compétences de la CCSPL :

La commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- 1° Le rapport, mentionné à l'article L. 1411-3, établi par le délégataire de service public ;
- 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5 ;
- 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- 4° le rapport mentionné à l'article L. 2234-1 du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat

Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :

- 1° Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 ;
- 2° Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- 3° Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L. 1414-2 ;

4° Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement de développement, avant la décision d'y engager le service.

Chaque année, le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente

Ce rôle de simple examen n'est assorti d'aucune sanction.

Fonctionnement de la commission :

La fonction de cette commission étant d'envisager toutes les mesures tendant à l'amélioration des services publics concernés, elle pourra à cet effet inscrire à l'ordre du jour de ses réunions toute proposition tendant à cette amélioration.

Composition de la commission :

Cette commission, présidée par le président ou son représentant, est composée :

- de membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle,
- de représentants d'associations locales nommés par l'assemblée délibérante.

Il est proposé au conseil communautaire de :

- de procéder à la création de la commission consultative des services publics locaux ;
- de désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants ;
- de désigner les représentants des associations suivantes :

Pour le service des transports urbains

- Association LUTECE (membre de la FNAUT)
- Comité de l'Oise de la prévention routière
- Association des paralysés de France (APF)
- Union départementale des affaires familiales (UDAF)

Pour le service de l'assainissement

- Beauvais Argentine aquariophilie
- Les ateliers de la Bergerette
- Association de lutte pour l'environnement (ALEP)

Pour le service de l'eau (dont la compétence est exercée par la CAB depuis le 1^{er} janvier 2020)

- L'association Beauvais Argentine aquariophilie
- L'association A l'écoute de la nature
- L'association Lutte pour l'environnement

Pour le service de collecte des déchets exploité en régie directe

- L'association Les ateliers de la Bergerette

La commission « Administration - Finances - Développement Institutionnel et Politique de la Ville, Habitat, Santé et Petite Enfance », réunie le , a émis un avis FAVORABLE .

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a désigné au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en qualité de membres titulaires mesdames Béatrice

Envoyé en préfecture le 29/10/2020

Reçu en préfecture le 29/10/2020

Affiché le

AM, Hans DEKKERS, Philippe
ID : 060-200067999-20201016-A DEL 2020.0474-DE

LEJEUNE, Dominique CLINCKEMAILLE, messieurs Jacques DORIDAM, Hans DEKKERS, Philippe
VAN WALLEGHEN, et en qualité de membres suppléants mesdames
PLOMION, Claire BEUIL, messieurs Thierry AURY et David CREVET.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.

Votes pour : 84

Pour Extrait Conforme,